



**Semen**

Revue de sémio-linguistique des textes et discours

**42 | 2017**

**Le discours hypertextualisé**

---

## Le genre linguistique, une catégorie sémiotique. Propositions pour une approche herméneutique du genre en langue

**Julie Abbou**

---



**Electronic version**

URL: <http://journals.openedition.org/semen/10634>

DOI: 10.4000/semen.10634

ISSN: 1957-780X

**Publisher**

Presses universitaires de Franche-Comté

**Electronic reference**

Julie Abbou, « Le genre linguistique, une catégorie sémiotique. Propositions pour une approche herméneutique du genre en langue », *Semen* [Online], 42 | 2017, Online since 28 August 2017, connection on 26 February 2020. URL : <http://journals.openedition.org/semen/10634> ; DOI : 10.4000/semen.10634

---

## **Le genre linguistique, une catégorie sémiotique. Propositions pour une approche herméneutique du genre en langue**

### **Introduction**

Cette contribution se veut une exploration des intersections théoriques possibles entre études de genre et linguistique qui permette de penser la triple nature linguistique, sémiotique et sociale de la *catégorie de genre*.

Dans les études de genre, les glissements paradigmatiques du structuralisme et les décalages disciplinaires filent la métaphore linguistique de façon quasi-permanente, voire analogique : *structure de la langue* et *structure sociale du genre* cohabitent, *marques grammaticales* et *marques du genre* se font écho, le débat sur la place du *référént (arbitraire et motivé)* évoque les discussions sur le *rapport entre genre et sexe*, tout comme le *rapport entre les formes et les normes*, jusqu'à la *classe* qui résonne en typologie sur la question des rapports entre *genre et classes (nominales)*, et dans les théories de l'intersectionnalité qui rapprochent et croisent *genre et classes (sociales)*.

Le post-structuralisme à son tour prolonge la métaphore : l'une des dernières théories majeures du genre, le *queer*, se base sur la théorie des actes de langage, en particulier la performativité ; et l'analogie culmine dans le *linguistic turn* si étroitement lié au *French Feminism*. Au lieu de grammaires et de systèmes, on y parle de discours et de sémiotique, plutôt que sur la définition des unités les unes par rapport aux autres, l'accent est mis sur la fabrique sociale de la signification, mais c'est toujours le langage qui constitue la toile de fond métaphorique.

Ce mouvement correspond à ce que Cornelia Möser qualifie de théories voyageuses. S'appuyant sur Saïd (1983), elle les définit comme des « processus de traductions théoriques, [...] de réception et de transformation de la pensée ainsi que des contextes de production » (2013 : 378). Ce jeu de concepts voyageurs permet de distordre les concepts pour les réinterroger. Il nous invite à tracer les différentes généalogies des notions de genre et de langage pour saisir les apports, hybridations et distinctions respectives qu'elles peuvent fournir à la linguistique et aux études de genre.

Au-delà de la simple métaphore, les études de genre ont rapidement mis l'accent sur la dimension sémiotique comme une dimension fondamentale du genre (Scott, 1988), soulignant en quoi sa puissance catégorielle participe à la fabrique de son intelligibilité (Butler, 2006). Les travaux de linguistique générale consacrés au genre, ont, eux par contre, fait une impasse quasi-totale sur le genre en tant que construction sociale. La biologie y fonde le monde extralinguistique et constitue donc le cœur, l'essence même des référents<sup>1</sup>. Cette vision du genre linguistique comme sexe évacuant le genre social est bien entendu irréconciliable avec le genre tel que défini par les études de genre et les études féministes.

De manière paradoxale, donc, et alors que les féministes reconnaissent depuis des décennies le caractère fondamental du sémantique dans la construction du genre, les linguistes, à l'exception de rares linguistes féministes, ont complètement raté le tournant du genre qui a touché l'ensemble des sciences sociales et fourni de nouveaux paradigmes.

Avec cette contribution, il s'agit de s'interroger sur la possibilité d'une théorie linguistique qui permette de penser le genre comme un processus catégoriel signifiant principalement des rapports de pouvoir (Scott, 1988), y compris en langue. Pour cela, je travaillerai sur la circulation conceptuelle du structuralisme et de la catégorisation pour tenter de comprendre ce qui les rend audibles par-delà leurs espaces disciplinaires de construction. Parle-t-on de la même structure lorsqu'on parle de la structure linguistique et de la structure du genre ? Comment confronter le structuralisme linguistique à une lecture post-structuraliste (féministe) du genre ? Sommes-nous linguistiquement emprisonnés dans le genre ou pouvons nous dessiner – dire – des chemins d'émancipation contextualisés ? Les pistes explorées ici tenteront de répondre à ces questions en proposant l'herméneutique comme lieu commun pour penser le genre et la langue.

## 1. Structuralismes

### 1.1. Les structuralismes en linguistique

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Saussure se donne comme programme de parer l'étude de la langue d'une respectabilité scientifique et, pour ce faire, l'outil du structuralisme. On peut grossièrement résumer le structuralisme à deux traits :

---

<sup>1</sup> Tentation biologique qui est un vice récurrent de la linguistique depuis plusieurs siècles : par-delà la structure de la langue, ne gît que le monde sauvage de la Nature. Ce n'est là peut-être qu'un autre des avatars de la fascination de la linguistique pour les sciences naturelles.

- l'accent sur les relations entre les termes plutôt que sur les termes eux-mêmes ;
- pour cela, le recours à la formalisation.

Le structuralisme saussurien repose donc sur *la catégorisation contrastive*. Retraçant l'histoire du structuralisme, François Dosse démontre comment le structuralisme va essaimer dans les années 1950 jusqu'à devenir « l'outil de l'unité paradigmatique des sciences humaines » (1991/2012 : 208). Précisément, il est « à la fois simple et séduisant, car exportable » (Chevalier, cité dans Dosse, *Ibid.* : 79). Cet engouement grammairien – tout positiviste – pour le système, des grammaires des sons aux grammaires des civilisations, postule une connaissance qui puisse être *totale* et doit être *scientifique*. C'est une lecture universaliste qui se propose d'épuiser le fonctionnement du monde par la création de modèles. Autrement dit, de chercher « l'invariance derrière la variabilité » (Dosse, *Ibid.* : 78). Cornelius Castoriadis considère à ce titre que le discours structuraliste qui accorde une primauté absolue à la science, constitue l'infusion de la pensée technocratique dans le champ intellectuel (cité par Dosse, *Ibid.*). Cela va produire une mise au centre du modèle analogique et des grandes taxinomies structurales. Le succès du structuralisme – que F. Dosse qualifie de vision crépusculaire du monde au moment de l'effondrement des grands récits – va se charpenter sur le modèle linguistique<sup>2</sup>. Mais il faut rappeler avec Sériot (2012) que ce structuralisme d'influence saussurienne qui se diffuse au-delà de la linguistique n'est pas seul dans l'arène intellectuelle, et qu'on peut distinguer historiquement entre un structuralisme saussurien et un structuralisme pragois.

Dans la conception de Ferdinand de Saussure, le système est une élaboration pour bâtir une théorie de la langue. La langue est abstraite, virtuelle, potentielle, elle est créée par le linguiste. C'est une pensée de la valeur. On peut dire d'une certaine manière que c'est une approche *nominaliste*, où le point de vue crée l'objet.

Dans la conception du Cercle de Prague, c'est la réalité même qui est systématique, et non sa théorisation. C'est un structuralisme ontologique, un structuralisme de l'être, où l'étant est en lui-même une structure. Il s'agit

---

<sup>2</sup> Certains linguistes s'élèvent contre un réemploi trop littéral du structuralisme : « quand on étend [les principes structuralistes] à des notions sociales, ça prend un aspect beaucoup plus massif. Au lieu de *a* et *é*, on parle d'hommes et de femmes, ou de rois et de valets. [...] C'est ce qui explique peut-être que ces notions se soient dégradées à partir du moment où la qualification structurale a été appliquée à d'autres réalités que celles où elle avait pris naissance » (Benveniste, 1974 : 18). On voit là à l'œuvre les contresens de lecture comme resignification dont parle Saïd (1983 : 227).

d'une pensée de l'Un et du Tout. La structure est immanente à l'ordre des choses. La langue contient donc les tendances observées. Elle n'est pas une élaboration, mais un étant qui attend d'être découvert. C'est une position *réaliste*, où la réalité prime sur le point de vue.

## 1.2. L'analyse structuraliste du genre en linguistique

Pour l'analyse du genre linguistique, une perspective structuraliste canonique repose principalement sur l'opposition arbitraire/motivé et les paires minimales<sup>3</sup>. Corbett (1991), qui incarne ce courant, considère le genre comme une classification syntaxique du lexique. Cette approche se base sur une définition étymologique du genre <*genus*>, comme taxon, limitée au code linguistique. De ce point de vue, la fonction syntaxique est première et la dimension sémantique secondaire. Le genre linguistique est une opposition en contraste, interne à la langue, défini principalement par sa fonction catégorielle. Dans son versant extralinguistique, il est relié à un sexe (im)pensé comme naturel, un sexe pré-sémantique.

Selon cette approche, un certain nombre de traits formels (syntaxiques) définissent le genre (Grinevald, 1999) : il classifie tous les noms du lexique ; c'est un système fermé ; il peut se combiner avec d'autres catégories grammaticales (cas, nombre, *etc.*) ; il se marque sur le nom ; il s'accorde avec les autres parties du discours ; il possède un caractère intrinsèque, *etc.*

Il y aurait beaucoup de contre-exemples à une telle définition, mais nous nous intéresserons ici à la distinction nette qui est tracée entre arbitraire et motivé. Bien qu'il écrive que les systèmes de genre ont toujours un fondement (*core*) sémantique, Corbett (2013) classifie les 145 langues du monde dans lesquels il répertorie du genre selon que ces systèmes soient *sex-based* (le genre est sémantique : anglais *actor/actress*) ou *non-sex-based* (le genre est formel : français *le tour/la tour*), notant que dans certaines langues, comme le russe ou le français, les deux catégories se chevauchent.

Cette analyse implique une partition dichotomique entre un espace syntaxique immanent (structural), et un espace sémantique, purement référentiel. Autrement dit, la dichotomie arbitraire/motivé implique un structuralisme référentialiste, dans lequel les référents se tiennent en eux-mêmes, et sont par là même naturalisés.

Ce type d'analyses est aussi problématique pour l'analyse de la langue que du genre. En effet, très tôt en linguistique, la stricte séparation de la syntaxe et de la sémantique est ramenée à une nécessité méthodologique,

---

<sup>3</sup> Voir entre autres Jakobson (1983), Baron (1986), Corbett (1991), Martinet (1999).

plutôt qu'analytique<sup>4</sup>. Défendre une frontière nette entre des espaces arbitraires et motivés de la langue relève d'un internalisme radical qui prend le fonctionnement autonome de la langue pour une réalité autonome, glissant vers un ontologisme. Au contraire, sitôt que l'on part du sens comme tissant le monde social, l'idée même d'extralinguistique vacille.

Une définition purement intralinguistique du genre est également difficilement tenable en ce qu'elle dénie la dimension sociale du sexe et du genre et est incompatible avec une compréhension constructiviste du genre, telle que développée dans les études de genre et féministes. Les nombreux débats sur le rapport de causalité entre sexe et genre nous informent de l'impossibilité d'une telle vision référentialiste du sexe (voir section 1.3).

Attaquant par un autre angle cette association naturalisée qui va du sexe au genre, Deborah Cameron, une linguiste féministe, a montré que « les concepts de "masculin" et de "féminin" sont infiniment détachables de quoi que ce soit qui ait à voir avec une "réelle" différence de sexe » (1992 : 82). Loin d'être naturelle, et relevant d'un rapport symbolique puissant, la sexualisation du genre linguistique a été consciemment construite au cours des siècles par les grammairiens depuis l'Antiquité, comme l'a brillamment démontré Burr (2012).

Il y a donc un double processus en jeu dans l'analyse structuraliste classique du genre linguistique : (1) une grammaticalisation dans certaines langues du genre social, que l'analyse linguistique va opposer au sexe, qui a pour conséquence un effacement du genre social comme signifiant des rapports de pouvoir, (2) doublée d'une re-sexualisation des catégories grammaticales de genre, qui fige l'association entre sexe et genre, le premier étant posé comme la cause du second.

Il apparaît donc que le genre – peut-être à cause de sa polysémie très lâche – n'a pas été relu en linguistique contemporaine à la lumière des ses différents contextes d'élaboration. Plutôt, les acceptations du genre en linguistique et en études de genre se sont développées en aveugle les unes des autres. Pourtant, et nous essaierons de le montrer par la suite, des paradigmes sont disponibles en linguistique qui soient complices des paradigmes du genre.

### **1.3. Le structuralisme et les études de genre**

Les théorisations des rapports entre sexe et genre et les pensées féministes sont extrêmement sensibles à la question structuraliste. Je

---

<sup>4</sup> Voir par exemple les travaux de Jakobson (1963) sur Franz Boas, pour une compréhension sémantique de la syntaxe.

reprends ici l'analyse de Baril (2015) des différents paradigmes permettant de penser les rapports entre sexe et genre<sup>5</sup>, en mettant l'accent sur la place de la structure dans chacun d'entre eux :

1. *le déterminisme biologique*, où le sexe est défini biologiquement (que ce soit de façon chromosomique, hormonale ou anatomique). Le genre est la conséquence sociale du sexe ;
2. *le fondationnalisme biologique*, où le sexe est binaire et invariant, et le genre une construction sociopolitique. C'est à ce dernier que les féministes qui adoptent cette lecture vont s'attaquer, et non à la (bi)catégorisation de sexe ;
3. *le constructivisme social révolutionnaire*. C'est l'analyse que fait le féminisme matérialiste. La bicatégorisation du genre est un processus de hiérarchisation qui crée le sexe ;
4. *le constructivisme social subversif*. Issue des analyses *queer* et post-structuralistes, cette lecture voit les (bi)catégories de genre et de sexe comme résultant toutes deux de processus socio-normatifs.

Cette vue en coupe des paradigmes du rapport sexe/genre révèle trois postures vis-à-vis du structuralisme. Dans le premier paradigme, bien qu'il ne soit pas question de structure sociale, il s'agit de penser le corps individuel comme un système biologique, et le corps social (l'humanité) comme une espèce ou un écosystème. Les deuxième et troisième paradigme, s'ils diffèrent sur leur analyse du sexe, ont en commun une lecture du genre comme structure sociale. C'est en ce qu'il est fondamentalement structurel que le genre est un outil de domination. C'est donc l'analyse structuraliste qui permet d'en révéler les mécanismes. Pour résister à cette domination, un dépassement total de la structure est nécessaire, car cette structure est totale (l'abolition du genre). La place de la structure dans cette lecture est donc fondamentale. Enfin, le dernier paradigme, post-structuraliste, propose de penser la structure non comme un système clos mais comme un outil normatif. Penser le genre en termes de structure seulement permet de penser les rapports de pouvoir, mais ne permet pas de penser les résistances à ce pouvoir autrement que par un dépassement de la structure. En critiquant la structure – et la lecture structuraliste –, il s'agit donc de révéler sa prétention totalisante, ce qui

---

<sup>5</sup> Les rapports sexe/genre en études de genre constituent un des principaux lieux de conflit théorique, comme en témoigne les nombreuses et vives critiques de l'ouvrage majeur *Trouble dans le genre* (1990/2006) de Judith Butler, qu'elle a fait suivre de *Bodies that Matter, On the Discursive Limits of Sex* (1993/2009) pour clarifier ses positions à ce sujet. Voir aussi les discussions autour de *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, de Thomas Laqueur (1990/1992).

permet alors d'y opposer des résistances, elles-mêmes non-totalisantes. Affirmer la multiplicité, l'hétérogénéité des catégories constitue une résistance en soi. La critique des rapports de pouvoir contenus dans les rapports de genre se fait donc critique du structuralisme.

#### 1.4. Saisir ensemble le genre et la langue au prisme du structuralisme

Regardons maintenant les rapports du structuralisme en linguistique et en études de genre. Si nous faisons avec Möser (2013) le constat de l'impossibilité d'une ontologie disciplinaire, de la pureté d'un original du structuralisme, alors, quelles lectures du structuralisme permettent de penser ensemble, de manière complice, la structure linguistique et la structure du genre, comme deux processus imbriqués s'influençant l'un l'autre ?

Si l'on définit la structure comme des relations holistiques entre des termes (à la pragoise), il apparaît bien vite que les humains ont en effet une *agency* (capacité d'action) que les voyelles n'atteindront jamais. Même les lectures les plus déterministes du social incluent cette marge de manœuvre de l'individu. Il paraît donc bien difficile, sauf à adopter une lecture sociologique positiviste, comme dans le premier paradigme présenté ci-dessus, d'appliquer un tel structuralisme à une analyse du genre.

Le structuralisme saussurien présente davantage de points communs avec une lecture matérialiste du genre. La structure de la langue et la structure sociale y sont présentées comme subsumant l'ensemble des réalisations et pratiques individuelles. Tout comme la langue, la domination est un système. Le masculin est le centre, le féminin sa périphérie. Au nom de la critique du genre, les *freaks* et autres hapax linguistiques ou sociaux, seront rangés sous le tapis de la critique qui elle aussi se doit alors d'être systématique. C'est ce parallèle entre structure du genre et structure de la langue qui a nourri les premiers travaux en *Gender and Language Studies* (Spender, 1980 ; Ochs et Taylor, 1995). Mais si l'on peut entendre la volonté matérialiste de dépassement de la structure de genre au nom de la critique de la domination, il semble plus difficile d'en appeler à un dépassement de la langue, en tant que structure. En effet, la langue n'est pas qu'un outil de domination, la langue n'est pas (que) fasciste. Les lectures marxistes du structuralisme sont ainsi condamnées à s'exclure les unes des autres.

C'est alors en définissant la structure comme la résultante d'un processus (normatif) de catégorisation *réussie*, que structure linguistique et structure du genre peuvent peut-être trouver davantage de points de rencontre. La grammaire comme le sexe sont des lieux où toutes sortes de



valeurs sont associées aux paradigmes masculin et féminin<sup>6</sup>. Les règles syntaxiques (accord de proximité, choix d'un genre pour le générique) sont ancrées dans les dynamiques sociales des rapports de genre, et le sexisme se cache dans les détails de la lexicographie ou de l'anaphore<sup>7</sup>. Ici, la critique de la langue ne se fait pas critique de toute parole, mais critique de l'ordre du discours. Du point de vue des théories du pouvoir, il s'agit de penser les dynamiques de renforcement, de résistance, de négociation en termes de répertoire d'actions (*agency*) traversé par des normes et des catégories qui nous précèdent. Du point de vue linguistique, il s'agit de définir la langue comme une structure normative, c'est-à-dire de saisir ensemble le système et la norme, tels que définis entre autres par Coseriu (1952/2001). C'est ce que propose Butler (2006), et plus largement la pensée post-structuraliste, qui traitera du langage sans le définir *soit* comme structure *soit* comme pratique uniquement. Elle considère au contraire, si l'on peut ainsi traduire sa pensée, que le code linguistique est une dimension supplémentaire du pouvoir discursif, un résultat des pratiques langagières et de leurs relations aux normes. La structure du langage, chez Judith Butler, est contextualisée en termes de pratiques sociales et de normes. Cela permet de penser la structure de la langue et la structure du genre ensemble, non comme le miroir l'une de l'autre, mais comme deux régimes hétéronomes et connexes.

## 2. Des catégories à la catégorisation

### 2.1. Polysémie, équivoque, (dés)ordres du genre

Cette structure normative, qu'il s'agisse de la langue ou de l'ordre du genre, repose sur un processus de catégorisation : une fabrique de signes, et une distribution, une répartition de sens assignés. Cette assignation – cette mise en signe – fonctionne par un renvoi de différents traits aux extrémités masculines et féminines d'un axe de signification du genre. Il s'agit d'indexer des comportements, des traits physiques, des espaces, des qualificatifs, *etc.* au masculin et au féminin<sup>8</sup>. La catégorisation est une proposition de sens, qui connaît des réajustements. Elle fixe, pour un temps et un espace donnés, une attribution. Différents ordres du genre négocient la place du curseur qui partitionne entre masculin et féminin, la linéarité de

---

<sup>6</sup> Notamment virilité, humanité (générique, ou non-marqué), noblesse, origine pour le masculin ; féminité, spécification (marqué), femelle, dérivé/déviant pour le féminin.

<sup>7</sup> Par exemple reprise générique, flexions défectives au féminin (*médecin*), péjoration sémantique (Schultz, 1975)

<sup>8</sup> Voir les travaux classiques de l'anthropologue Margaret Mead, ou plus récemment les travaux en géographies du genre et des sexualités.

l'axe, son continuum ou sa bipolarité, le contenu des pôles, *etc.* Différents index du genre s'affrontent, s'allient, se supportent, *etc.*<sup>9</sup>

Cette dimension sémiotique du genre n'est donc pas une représentation au sens de ce que serait une carte vis-à-vis d'un territoire. On ne peut pas lister objectivement et une fois pour toutes ce que contiennent les catégories de masculin et de féminin. Il s'agit plutôt d'une proposition de signification par la répartition des éléments en jeu. Et différentes propositions cohabitent. Il y a une nécessaire polysémie du genre, une négociation perpétuelle des catégories, en d'autres termes, un travail de catégorisation. Le genre est une élaboration théorique sur laquelle on peut se positionner différemment, de l'antiféminisme aux différents féminismes en passant par l'institutionnalisation académique du genre et les différentes représentations des féminités et des masculinités. En conséquence, les taxons du genre ne sont jamais univoques. Les propositions de mise en ordre du genre (ou de mise en désordre) sont hétérogènes, plurivoques. L'*arrangement* du genre n'est toujours qu'une proposition majoritaire.

Une lecture monosémique du genre, telle que développée par la linguistique internaliste empêche de prendre en compte cette hétérogénéité et cette instabilité des catégories<sup>10</sup>. Une fois le genre défini dans la relation structurée, sa signification ne peut plus être négociée. Formalisée, elle est réduite à sa dimension dialectique, perdant sa dimension dialogique. Il ne reste plus qu'une lecture fonctionnaliste : une langue – système stable, un code homogène que le linguiste réduit par modélisation pour en découvrir les lois sous-jacentes. Les rapports de pouvoir sont simplement reflétés dans cette structure comme dans un miroir. Cette posture repose sur une conception logique du langage qui fait du code une prison régulière dont ne peuvent pas s'échapper les locuteurs (« la langue fasciste »). La structure linguistique, au départ modélisation relationnelle de la réalité, est prise pour la réalité du modèle, auquel les locuteurs doivent se contraindre. Cette approche, si elle a le mérite de mettre l'accent sur les relations et la dimension contrastive pour abandonner le royaume des essences des termes, ne permet pas de prendre en compte les rapports de pouvoir.

## 2.2. Figements, normes et résistances en langue

Au contraire, si la structure linguistique n'est pas un ensemble de règles qui fonctionne comme un calque superposé et indépendant d'une réalité extralinguistique et pré-sémantique, on peut alors définir le discours – et la

<sup>9</sup> La médiatisation récente de l'objet « genre » fournit un excellent corpus à ce sujet.

<sup>10</sup> Ce qu'Émile Benveniste désigne comme la simultanée mutabilité et immutabilité du signe (1966 : 53).

langue en tant que sa version solidifiée – comme des lieux où l'on assigne, où l'on est assigné et où l'on négocie les attributs du masculin et du féminin. La puissance de l'assignation fonctionne par solidification, par structuralisation (en langue comme en société). Une telle définition de la structure comme solidification des catégories permet de comprendre (au sens le plus littéral de prendre ensemble) le genre et la langue comme deux processus de catégorisation entremêlés, façonnés par le pouvoir. Si ces catégories doivent sans cesse être réaffirmées, pariées, négociées, et surtout, si elles sont multiples, c'est parce que la structure est le résultat de forces centralisatrices, régularisantes. Le pouvoir catégoriel du genre participe à la fabrique de l'intelligibilité (Butler, 1990). Ici, Judith Butler rencontre Benjamin L. Whorf : « [n]ous découpons la nature, l'organisons en concept, lui assignons des significations. Nous ne pouvons pas parler sans souscrire à une organisation et une classification » (1940 : 212).

Regarder la production du genre dans la structure de la langue (et non les conséquences de la catégorisation de genre sur la langue) nous conduit donc à dépasser l'opposition traditionnelle entre structure linguistique et pratiques discursives, pour penser plutôt en termes de normes et d'écarts. Si le genre se pratique en langue, alors nous devons prêter attention aux modes de constructions des pratiques en ce qu'elles se solidifient ou au contraire en ce qu'elles sont minorées/minorantes, à la lumière des rapports de pouvoir. En d'autres termes, il s'agit de s'intéresser à la structuralisation en tant que mode de figement des pratiques linguistiques, avec ses conséquences matérielles. Ce glissement d'une structure ontologique, autonome, ou du moins close, à une structure normative offre alors une lecture dynamique de la langue, en termes de rapports de pouvoir qui laisse cependant la possibilité d'espaces de résistances, ou du moins de mouvements :

[L]à où les règles exigent ou excluent, les normes suggèrent et permettent. Là où les règles stipulent le possible *in abstracto*, les normes en restent au probable. Les règles linguistiques pourraient bien n'être que des normes invétérées érigées en règles par la tradition normative (Rastier, 2007 : 9).

Il s'agit là de comprendre les structures linguistiques ni comme des cadres totalisants et fermés, ni comme un écueil à éviter<sup>11</sup>, mais de prendre les structures linguistiques pour objet, en tant que lieu où le genre se produit. Les catégories ne sont ainsi pas « données d'avance », la structure n'est pas un point de départ de l'analyse, mais une construction théorique à

---

<sup>11</sup> Dans la caricature du postmodernisme par ses adversaires, où tout ne serait que récit et les structures n'existeraient pas.

questionner. Nous marchons dans les pas de Benveniste (1966) qui nous invite, plutôt que de tout analyser en termes de structure, à confronter et articuler les dimensions spécifiquement structurales du langage à l'hétérogénéité de ses dimensions sociales.

### 2.3. Faire signifier le monde avec des rapports de pouvoir

Pour tenter de saisir la structure linguistique du genre, simultanément comme une paire de catégories et comme un processus de catégorisation, il est nécessaire de quitter une lecture référentialiste de la langue qui renverrait dos à dos un genre linguistique et un genre extralinguistique, de ne pas séparer langue, discours et société, et de ne pas choisir trop vite entre structure et hétérogénéité. En d'autres termes, quitter la langue en elle-même et pour elle-même, quitter la seule étude des récits au prisme du genre, pour rejoindre une approche sémiotique qui interroge comment le genre fait sens simultanément à travers la langue et le discours.

Nous faisons signifier le monde avec le genre. Nous faisons donc signifier le monde avec des rapports de pouvoir. Et nous grammaticalisons et instituons ces catégories dans des processus de structuralisation. Lire J. Butler à la lumière anachronique de B. L. Whorf permet de penser une performativité de la structure linguistique. Langue et discours ne sont pas en relation causale, mais plutôt dans une coconstruction dynamique constituant des rapports de pouvoir et au prisme avec des processus normatifs. La structure est la solidification d'une proposition catégorielle.

Tel que nous l'avons défini jusqu'ici, le genre linguistique est donc à l'interface de normes (sociales), de systèmes (linguistiques) et de pratiques (discursives) en tension. Il faut donc dépasser une lecture visions mécaniste, monosémique et référentialiste du genre dans laquelle *soit* le genre grammatical est un miroir du genre social, *soit* genre grammatical et genre social sont deux structures distinctes qui se recouvrent partiellement. Ce faisant, il faut maintenir l'accent sur les relations, en société comme en langue, alors même que structure sociale et structure linguistique ne sont pas équivalentes mais imbriquées. À ce titre, des travaux en syntaxe diachronique nous en apprendraient probablement beaucoup sur les processus de formalisation, de structuralisation du genre, et sur la manière dont les catégories de masculin et de féminin sont tantôt détachées, tantôt rattachées aux catégories sexuées d'hommes et de femmes<sup>12</sup>. Dans tous les cas, le genre en tant que moteur sémiotique constitue une troisième

---

<sup>12</sup> Voir Curzan (2003) pour l'anglais ou Burr (2012) pour le grec, le latin et le français.

dimension nécessaire à l'analyse de la rencontre entre genre linguistique et genre social.

### 3. Vers une herméneutique du genre

S'il est un certain point vers lequel la pensée sur le genre converge ces dernières décennies, c'est la remise en question de l'universalisme. Que ce soit pour pointer son caractère faussement universel ou pour remettre en cause la notion même d'un invariant de l'individu afin de cerner / d'encercler la nature humaine, le féminisme est, de diverses manières, ennemi de l'universalisme. Et c'est à ce titre qu'il remet en cause la scientificité elle-même, telle que la vise le structuralisme, c'est-à-dire totale, analogiste et à circonscrire, pour proposer plutôt un projet de connaissance qui soit contextualisé, *particulier*, partiel et partial, selon les mots de Donna Haraway.

En linguistique, cette posture épistémologique se traduit par l'herméneutique, en ce qu'elle permet de saisir ensemble les différentes dimensions formelle et idéologique (Angenot, 1982) du langage. L'herméneutique fait du langage « le lieu de la vie sociale et des affaires humaines » (Rastier, 2001 : 111), y postulant une nécessaire polysémie de sa puissance catégorielle, où se joue la négociation de notre lecture du monde.

François Rastier oppose une linguistique de tradition logico-grammaticale et une tradition herméneutique. La première connaît l'influence des sciences naturelles et formelles, s'emploie à dresser des ontologies et recherche l'univocité. Dans cette tradition, le référent se tient en lui-même. Alors que la seconde, sous l'influence des humanités, cherche à spécifier l'incidence des pratiques sociales et relève plutôt de la déontologie. Elle cherche la plurivocité. Le sens du référent y est négocié par la polysémie, dans des dynamiques de figement et de défigement. Autant de concepts, on l'a vu, partagés par les approches post-structuralistes du genre.

L'intérêt d'une telle lecture est multiple. D'une part, elle permet d'appréhender la catégorisation du genre comme structurant notre accès à la réalité et fabriquant de l'intelligibilité (Butler, 2006). Cette institutionnalisation (Castoriadis, 1975) de l'intelligibilité correspond à une mise en ordre du monde qui passe simultanément par les significations et les formes du genre : le genre prend sens tant dans l'essentialisation des différences entre hommes et femmes en société que dans la grammaticalisation du genre en langue.

D'autre part, cette approche permet de penser les idéologies du genre dans leur hétérogénéité, en termes de réseaux de valeurs tramant le monde social et en tension les uns avec les autres. Et de penser alors

l'institutionnalisation du genre comme négociable, polysémique. Nous faisons signifier et assistons à différentes interprétations des rapports sociaux hommes-femmes et de ce qu'ils devraient être.

L'approche herméneutique balaie également l'opposition arbitraire/motivé par le refus de l'extralinguistique comme espace pré-sémantique, et donc par le refus d'une distinction nette entre sémantique et syntaxe. Il s'agit ici de proposer une lecture sémantique de la syntaxe. Le genre linguistique n'est pas plus motivé par un genre pré-linguistique que par des sexes biologiques. L'arbitraire est de fait la convention issue d'une proposition donnée de catégorisation du genre.

En abandonnant la posture référentialiste qui fait de la langue une représentation de la réalité, pour une posture interprétative, on peut alors s'intéresser à la façon dont le genre prend une matérialité linguistique, et comment le genre est linguistiquement institutionnalisé, normalisé, structuralisé, y compris dans les langues dites sans genre. Au pouvoir de la structure répond l'élasticité des formes de genre. Et différents parcours interprétatifs du genre peuvent circuler. C'est cette pluralité interprétative et discursive que Silverstein (1985) nomme les idéologies du genre.

Enfin, les répertoires d'action résonnent épistémologiquement avec la langue définie comme un répertoire de formes et de fonds sémantiques (Rastier, 2001). Il y a des arrangements linguistiques du genre qui se transposent d'une langue à l'autre, d'un discours à l'autre. C'est précisément ainsi que F. Rastier définit une forme linguistique : sa nature transposable. Les fonds sémantiques sont constitués par des isotopies (des lieux similaires), produits par récurrence de traits génériques : ce sont les toiles de fonds idéologiques du genre. Et la génération des fonds et des formes s'obtient par rectification répétée (reformulations, corrections, reprises) : c'est la réitération de Butler et ses prédécesseurs<sup>13</sup>. Avec une telle lecture herméneutique du genre linguistique, il devient possible de travailler sur les fonds sémantiques du genre : qu'est-ce qui est répété, réassigné du masculin et du féminin ? Mais aussi sur la forme du genre : que passe-t-il d'une langue à l'autre, d'un discours à l'autre ? Comment la distinction de genre se transpose-t-elle au travers de différentes féminités et masculinités ?

#### 4. Ouvertures

Cette contribution a tenté de montrer que des complicités théoriques permettent de penser ensemble le genre en société et en langue. Le point

---

<sup>13</sup> Voloshinov (1929/1977), Derrida (1972), Berrendonner (1983), entre autres.

d'intersection se situe autour de la structure et de la catégorisation. Si le structuralisme s'est propagé à l'ensemble des sciences humaines et sociales, la linguistique est restée étonnement étanche aux re-significations du structuralisme opérées par d'autres disciplines, dont les études de genre où la question de la structure est un débat central. Au contraire, les travaux linguistiques sur le genre montrent même une compréhension extrêmement restreinte de la structure linguistique, internaliste, ontologique, qui empêche tout point de contact avec d'autres espaces de pensées, alors même que les différentes analyses en sciences humaines recourent de près les différents structuralismes linguistiques.

Les approches post-structuralistes du genre d'une part, et herméneutiques d'autre part dessinent une trame épistémologique commune. Penser les normes et leurs écarts comme des opérations de structuration permet de penser les catégories de la langue comme les catégories sociales en termes de répertoires et d'intégrer les rapports de pouvoir à l'analyse linguistique sans l'y réduire telle un miroir du monde social. Si les formes du genre sont transposables et polysémiques, il faut alors travailler à la description des conditions de la signification, comme simultanément linguistiques et sociales, ce qui déplace l'analyse des catégories vers la catégorisation.

Le manque de place ne permet pas d'explorer ici ce qu'il y a encore de commun à travailler autour des oppositions distinctives que les études de genre analysent en termes de bicatégorisation, faisant de la distinction le processus fondamental du genre. Mais l'on peut déjà dessiner les contours d'une définition herméneutique du genre comme suit :

- (1) la dimension sémiotique comme articulant les dimensions sociales et linguistiques ;
- (2) la structuralisation comme une institutionnalisation, un figement d'une catégorisation donnée du genre,
- (3) la définition du genre comme forme, c'est-à-dire une catégorisation transposable (et non une catégorie).

Pour finir, je soulignerai l'incertitude permanente du classement, de la mise en ordre du monde. Interroger la fabrique des catégories de genre, nécessite de repérer les marqueurs axiologiques et de prendre en compte l'hétérogénéité des axiologies du genre, pour délimiter la catégorisation, au profit de l'interstice.

## Références bibliographiques

ANGENOT, M., (1982). *La parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*. Paris : Payot.

- BARIL, A., (2015). « Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités », *Recherches Féministes*, 28(2), 141-161.
- BARON, D. (1986). *Grammar and Gender*. Yale : Yale University Press.
- BENVENISTE, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale (Vol. 1)*. Paris : Gallimard.
- BERRENDONNER, A., LE GUERN, M., & PUECH, G., (1983), *Principes de grammaire polylectale*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- BURR, E. (2012), « Planification linguistique et féminisation ». In BAIDER, F. et ELMIGER, E., (dir.), *Intersexion. Langues romanes, langue et genre*. Munich : Lincom, 29-40.
- BUTLER, J., (2006), *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte.
- , (2009), *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*. Paris : Amsterdam.
- CAMERON, D., (1992), *Feminism and linguistic theory*. New York : St. Martin's Press.
- CASTORIADIS, C., (1975), *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Éditions du Seuil.
- CORBETT, G. G., (1991), *Gender*. Cambridge : Cambridge University Press.
- , (2013), « Sex-based and Non-sex-based Gender Systems », In DRYER, M. S., et HASPELMATH, M., (dir.), *The World Atlas of Language Structures Online* (en ligne). Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. Consulté le 2 octobre 2016, URL < <http://wals.info/chapter/31> >.
- COSERIU, E., (1952/2001), *L'homme et son langage*. Louvain : Peeters.
- CURZAN, A., (2003), *Gender shifts in the history of English*. Cambridge-New York : Cambridge University Press.
- DERRIDA, J., (1972), *Marges de la philosophie*. Paris : Éditions de Minuit.
- DOSSE, F., (2012), *Histoire du structuralisme (Vol. 1-2)*. Paris : La Découverte.
- GOODY, J., (2010), *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*. Paris : Gallimard.
- GRINEVALD, C., (1999), « Typologie des systèmes de classification nominale », *Faits de langues*, 14, 101-122.
- JAKOBSON, R., (1963), *Essais de linguistique générale*. Paris : Éditions de Minuit.
- LAQUEUR, T., (1992), *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris : Gallimard.
- MARTINET, A., (1999), « Genre et sexe », *La Linguistique*, 35(2), 5-9.
- MÖSER, C., (2013), *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- OCHS, E., et TAYLOR, C., (1995), « The Father Knows Best Dynamic in Dinnertime Narratives ». In HALL, K., et BUCHOLTZ, M., (dir.) *Gender Articulated: Language and the Socially Constructed Self*. New York : Routledge, 97-121.
- RASTIER, F., (2001), « Indécidable hypallage », *La Langue française*, 129(1), 111-127.



- RASTIER, F., (2007), « Conditions d'une linguistique des normes ». In A. STEUCKARDT, A., et SIOUFFI, G., (dir.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistiques*. Bern : Peter Lang, 3-20.
- SAID, E. W., (1983), *The World, the Text, and the Critic*. Cambridge : Harvard University Press
- SCHULZ, M. R., (1975), « The semantic derogation of woman ». In THORNE, B., et HENLEY, N., (dir.), *Language and Sex: Difference and Dominance*. Rowley : Newbury House, 64-75.
- SCOTT, J. W., (1988), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, 125-153.
- SÉRIOT, P., (2012), *Structure et totalité : Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*. Limoges : Lambert-Lucas.
- SILVERSTEIN, M., (1985), « Language and the culture of gender: at the intersection of structure, usage and ideology ». In Mertz, E., et Parmentier, R. J., (dir.), *Semiotic Mediation*. Orlando : Academic Press, 219-259.
- SPENDER, D., (1980), *Man Made Language*. London : Routledge & Kegan Paul.
- VOLOSHINOV, V., (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit.
- WHORF, B. L., (1940), « Science and Linguistics ». In CARROLL, J. B., (dir.), *Language, Thought, and Reality. Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*. Cambridge : The MIT Press, 207-219.

**Résumé :** Cette contribution propose une exploration des intersections théoriques possibles entre études de genre et linguistique, qui permette de penser la triple nature linguistique, sémiotique et sociale de la *catégorie de genre*. Nous proposerons une analyse du genre linguistique qui, en s'éloignant d'une lecture référentialiste, prenne en compte les rapports de pouvoir et les résistances en jeu dans les processus de normalisation et de systématisation des catégories linguistiques. Les notions de catégorie, de figement et de norme nous serviront de fil conducteur pour tenter d'esquisser une linguistique post-structuraliste du genre.

**Mots-clefs :** Catégorisation ; Genre ; Herméneutique ; Langue ; Structuralisme

**Abstract:** This chapter explores the potential intersections between gender studies and linguistics, in order to outline the triple dimension of the *category of gender*, as simultaneously linguistic, semiotic and social. I will depart from a referentialist frame, and propose instead an understanding of gender in language (*langue*) taking account of the power relationships and dynamics of resistance at stake in the making of the linguistic categories. Notions of normalisation, solidification and categories will frame this proposal for a post-structuralist linguistics.

**Keywords :** Categorisation ; Gender ; Hermeneutics ; Language ; Structuralism